

Vaudoise Deck

Rapport sur la situation financière 2023

(Public Disclosure)

Vaudoise Générale,
Compagnie d'Assurances SA

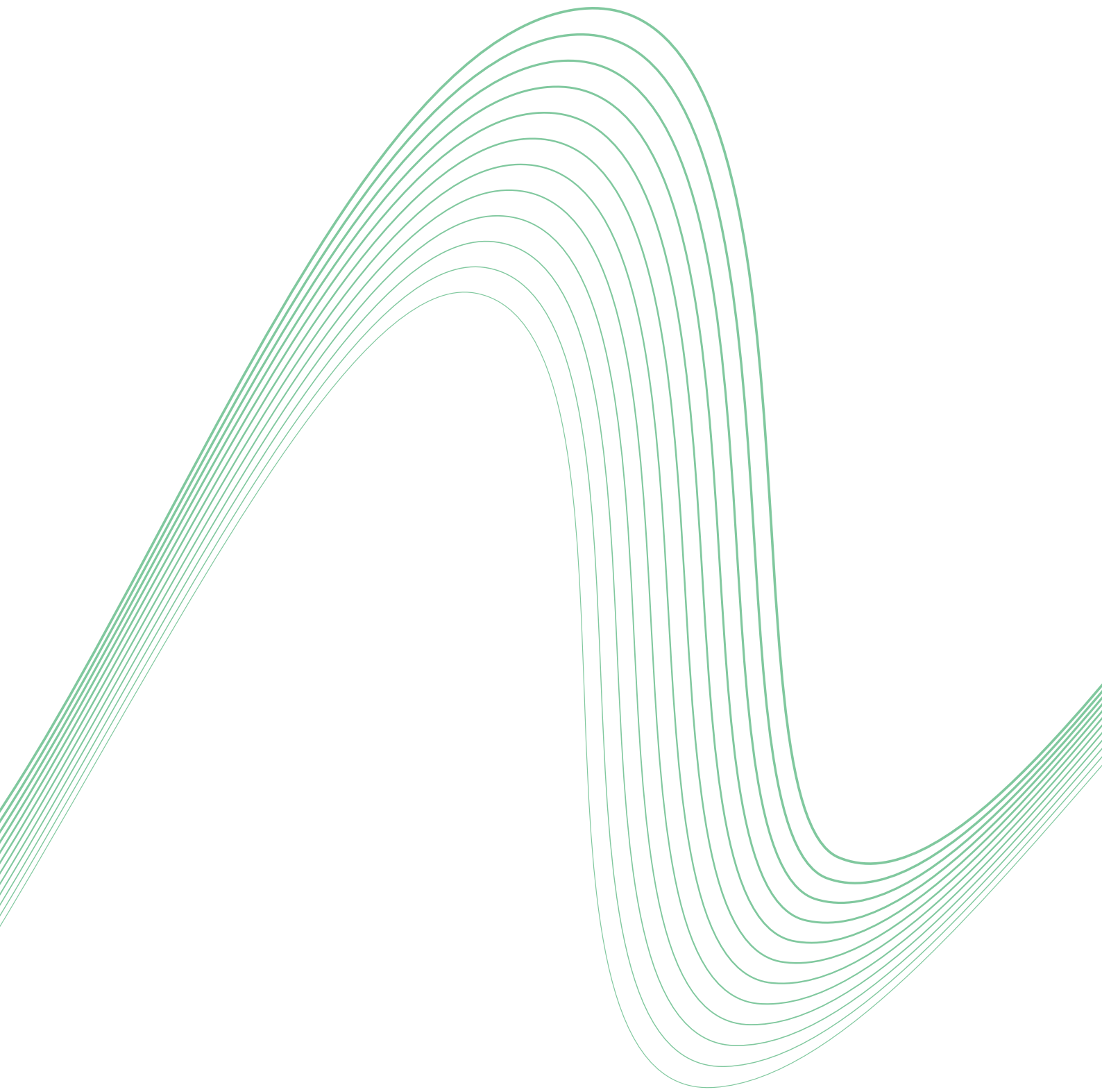


Table des matières

4 Résumé du rapport sur la situation financière

6 A. Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques
 2. Principaux segments d'activité
 3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances
-

12 B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise
-

18 C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration
 2. Direction
 3. Gestion des risques et système de contrôle interne
-

26 D. Profil de risques

29 E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation
 2. Évaluation proche du marché des actifs
 3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements
-

35 F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital
 2. Fonds propres
-

36 G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST
 2. Définitions
 3. Évolution globale du SST
-

40 Annexes

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après «Vaudoise Générale») au 31 décembre 2023 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/2 «Publication – assureurs (public disclosure)». Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

À l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Générale est une filiale détenue à 100% par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après «le Groupe» ou «la Vaudoise»). À ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe.

L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurance non-vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève à CHF 79,5 millions pour l'exercice 2023. Les primes émises en affaires directes progressent de 5,0%, à CHF 1'082,0 millions. Les assurances P&C (anciennement nommées Patrimoine) évoluent de 2,3% alors que les assurances de Personnes progressent de 8,7%. Le rendement comptable net des placements est de 2,5%.

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre, depuis 2016, les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Générale sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Évaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché des actifs, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers. Pour les engagements d'assurance, les valeurs proches du marché sont déterminées sur la base de modèles actuariels reconnus.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et avec l'objectif de respecter les exigences SST. Durant l'exercice 2023 et sur décision du Conseil d'administration du 21 mars 2023, la société a distribué un dividende ordinaire de CHF 42 millions et a doté le fonds de redistribution des excédents non-vie de CHF 38 millions dans un but de redistribution dès le 1^{er} juillet 2023 à ses clientes et clients. Vaudoise Générale ne recourt pas au marché des capitaux et ne dispose pas de financement d'autres sociétés du Groupe (excepté CHF 140 millions de mandat de gestion pour Vaudoise Assurances Holding SA à fin 2023).

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2024.

Le taux très confortable de solvabilité SST 2024, calculé sur la base des données au 31 décembre 2023, est de 326% au 1^{er} janvier 2024. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

A. Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

Notre stratégie évolue en tenant compte de l'environnement dans lequel nous vivons (politique, juridique, technologique, légal, etc.) et par conséquent des besoins du marché, de nos clientes et clients, ainsi que de nos différentes parties prenantes. C'est l'objectif fixé chaque année par le Conseil d'administration et la Direction. Nos valeurs – Proches, Fiables, Humains et Proactifs – s'inscrivent dans notre identité coopérative. Notre mission est de protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible. Assureur suisse, notre cœur de métier consiste à conseiller et à offrir aux particuliers, aux indépendants et aux PME des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèques.

Face à l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt, notre Groupe s'adapte et évolue en permanence. Notre stratégie est centrée sur les besoins de notre clientèle et articulée autour de cinq priorités:

Être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse

Vaudoise Générale est la société active dans le domaine de l'assurance non-vie du Groupe. Elle appartient à 100% à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6% du capital-actions et 91,2% des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA est coté à la Bourse suisse.

Vaudoise Générale souhaite garantir une solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. Chaque année, nous partageons une partie de nos bénéfices. Pour la période 2024-2025, notre Compagnie redistribuera CHF 37 millions à ses assurées et assurés.

Selon les enquêtes de satisfaction client 2023, et notamment celles menées par comparis.ch et bonus.ch, notre Compagnie s'est hissée en tête du classement dans la catégorie Véhicules à moteur. Nous figurons également sur le podium en matière d'assurance ménage/RC privée.

Nous travaillons sur l'attractivité de l'entreprise comme employeur pour favoriser l'engagement de jeunes talents et de professionnels expérimentés. L'environnement de travail motivant et bienveillant ainsi que les opportunités de formation et de développement des compétences des collaboratrices et collaborateurs favorisent une fidélité élevée à l'égard de l'entreprise.

En 2023, grâce à l'appréciation de nos collaboratrices et collaborateurs, nous avons obtenu la certification Great Place to Work®, organisation experte en culture d'entreprise.

Nous soutenons la relève de Swiss Tennis et l'ensemble des événements dédiés aux enfants et adolescents âgés de 5 à 18 ans. Nous apportons notre soutien à deux grands espoirs du tennis suisse: Céline Naef et Dominic Stricker. De plus, nous nous engageons pour de nombreux événements culturels et sportifs en Suisse comme le Montreux Jazz Festival, l'Opéra de Lausanne, Weltklasse Zürich, Athletissima et le tournoi de golf Omega European Masters.

Améliorer nos solutions et l'expérience de notre clientèle à l'aide des meilleures technologies

Notre Compagnie offre une expérience client optimisée et des solutions répondant aux besoins du marché. Grâce aux meilleures technologies, nous souhaitons améliorer notre efficacité sur toute la chaîne de valeur et accompagner nos collaboratrices et collaborateurs dans ce processus de changement.

En 2023, nous avons poursuivi notre programme de transformation digitale, levier majeur pour notre entreprise, et avons ainsi franchi des étapes importantes. Nous avons réalisé un premier jalon dans la modernisation de notre Espace client. Ce dernier va s'enrichir dans les prochains mois afin d'en faire la réelle pierre angulaire de la relation client. De plus, nous avons mis en place une solution renforçant notre capacité de gestion des communications omnicanales au bénéfice de nos clientes et clients et de nos collaboratrices et collaborateurs.

Notre programme de transformation digitale a pour but de répondre aux besoins actuels et futurs de notre clientèle en attente d'une expérience toujours plus simple, rapide et transparente.

Ce programme vise à améliorer la productivité et à simplifier nos processus sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Ainsi, notre Compagnie peut se concentrer sur les missions à forte plus-value.

En ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA) générative, nous avons lancé plusieurs initiatives exploratoires dans ce domaine. Ces démarches sont réalisées en conformité avec nos valeurs d'entreprise.

En 2023, nous avons opté pour une solution de Microsoft. Plusieurs collaboratrices et collaborateurs testent désormais Copilot, qui intègre l'IA à l'ensemble des applications de Microsoft 365, avant d'amorcer une phase de test plus étendue en 2024.

Poursuivre la croissance rentable de notre cœur de métier et la performance financière de notre Groupe

Notre Compagnie poursuit une croissance rentable dans son cœur de métier assurantiel. Nous intervenons en qualité de porteur de risque dans la majorité des branches d'assurance et de prévoyance.

Nous avons réalisé des résultats financiers de qualité au regard de notre appétit aux risques et aux conditions du marché suisse afin de maintenir une capitalisation supérieure à la moyenne. En 2023, l'évolution du volume de primes en assurances non-vie est supérieure au marché en se situant à +4,8%. Le ratio combiné en non-vie s'élève à 96,6%.

Depuis plusieurs années, nous renforçons notre présence en Suisse alémanique. Il s'agit d'une priorité stratégique de Vaudoise Générale. Notre portefeuille progresse dans cette région, tant par les affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présents en Suisse romande, nous souhaitons nous développer de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire suisse.

La distribution de nos solutions d'assurance s'appuie sur deux canaux principaux: le réseau d'agences et les courtiers indépendants. Notre réseau compte 117 points de vente organisés en deux régions de marché. En 2023, l'optimisation en matière de conseils et de management

des équipes s'est poursuivie avec l'objectif de toujours mieux servir nos clientes et clients et d'améliorer leur satisfaction. Vaudoise Générale poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de distribution omnicanale, en phase avec sa valeur de proximité. La Vaudoise est ainsi une des seules compagnies à traiter les cas de sinistres en agence. En 2023, la Vaudoise a également renforcé le soutien à la distribution via des activités marketing locales.

Proches de notre clientèle, nos conseillères et conseillers interviennent auprès des particuliers et des PME. La proximité demeure une valeur clé de notre entreprise.

Grâce à notre organisation composée de trois services courtiers et de conseillers aux courtiers d'agence, notre Compagnie est reconnue pour être un partenaire privilégié par l'ensemble de nos intermédiaires.

Compléter notre offre par des solutions et des services complémentaires

Nous saisissons des opportunités dans l'assurance, la gestion immobilière pour le compte de tiers et d'autres domaines stratégiques. En 2023, notre Groupe a poursuivi et renforcé ses partenariats stratégiques dans les domaines suivants: assurance vie collective (Swiss Life), assistance (Europ Assistance), protection juridique (Orion), hypothèques (Valiant) et assurance maladie (Groupe Mutuel).

En 2023, nous avons maintenu notre confiance en faveur du programme «Future of Health Grant» et plus spécifiquement notre soutien à Neuria, une start-up qui fait partie de ce programme.

Lancé par CSS et EPFL Innovation Park, ce programme stimule l'innovation des jeunes pousses spécialisées dans la santé 3.0 en leur fournissant les ressources et le financement nécessaires pour se développer.

Ancrer nos actions de durabilité au sein de toute l'entreprise

Fidèles à nos valeurs, nous inscrivons la durabilité dans l'ensemble de nos activités.

En tant que société coopérative, notre Compagnie possède les fondamentaux durables depuis sa création en 1895.

Nous avons développé notre propre stratégie de durabilité en 2020. Celle-ci repose sur quatre piliers et un axe transverse, reflétant les enjeux extra-financiers qui sont au cœur de notre métier d'assureur: Assureur engagé; Investisseur responsable; Employeur motivant; Entreprise citoyenne et Gestion consciente des ressources et du climat. Dans chacun de ces piliers stratégiques, nous avons identifié des thèmes matériels environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur lesquels nous nous reportons systématiquement en suivant les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Notre rapport met en avant la manière dont notre Compagnie progresse dans l'atteinte des objectifs fixés pour 2025.

2. Principaux segments d'activité

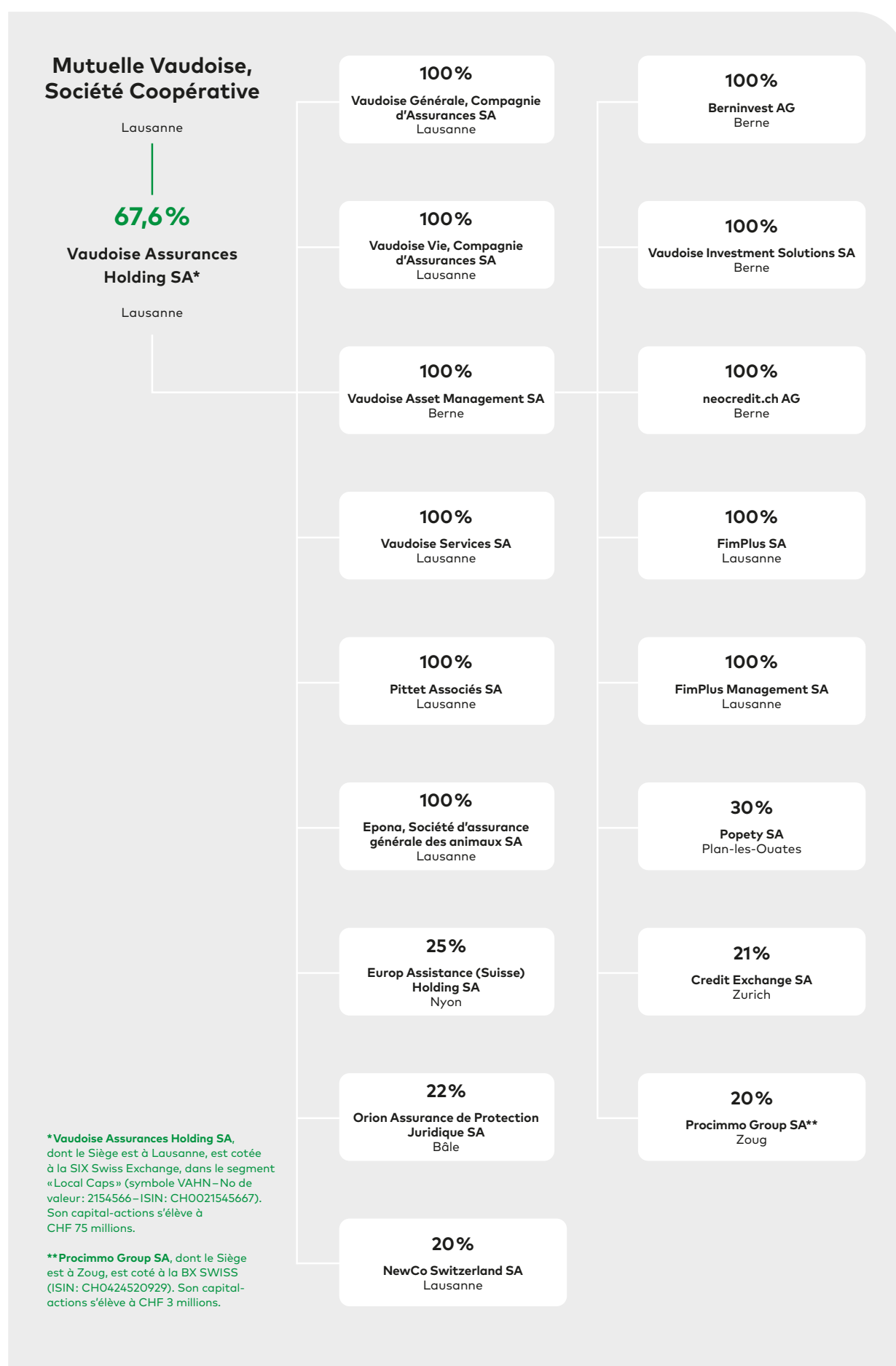
2.1 Assurances P&C

Les affaires P&C comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses. Elles se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 2,3%.

2.2 Assurances de personnes non-vie

Le domaine des assurances de personnes non-vie est devenu au fil du temps un contributeur important au volume d'affaires de la société, avec une croissance de l'ordre de 8,7%. Il regroupe la branche Perte de gain maladie collective (PGM), ainsi que les branches assurances collectives accidents obligatoire (LAA) et facultative (CLAA).

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



3.1 Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations, dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2023 atteint CHF 1'273'866'000.–.

La société détient en direct six filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 60 millions), et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 100 millions), ainsi qu'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA (capital-actions de CHF 3,9 millions), Vaudoise Asset Management SA (capital-actions de CHF 100'000.–), Pittet Associés SA (capital-actions de CHF 400'000.–) et Vaudoise Services SA (capital-actions de CHF 250'000.–). Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient aussi indirectement, par le biais de Vaudoise Asset Management SA, cinq filiales et trois sociétés sous influence notable. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings (ISIN CH0142902003), ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Vaudoise Asset Management SA est, de plus, l'unique actionnaire de FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier, FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier, et de neocredit.ch AG, à Berne, plateforme de crowdlending pour TPE/PME.

Vaudoise Asset Management SA détient 21% de Credit Exchange SA, à Zurich, plateforme de financement immobilier, 30% de Popety SA, à Plan-les-Ouates, société spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier, et 20% de Procimmo Group SA, à Lausanne, société active dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière est de CHF 174'098'925.–.

Vaudoise Assurances Holding SA détient également trois sociétés sous influence notable, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Orion Assurance de Protection Juridique SA et NewCo Switzerland SA. Ces trois sociétés, qui ne sont pas cotées en bourse, entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui s'élève à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance, de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements, d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente. Orion Assurance de Protection juridique SA est une assurance de protection juridique, dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA. La scale-up NewCo Switzerland SA, détenue à 20%, est une société qui accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. À ce titre, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des collaboratrices et des collaborateurs. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2 Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Générale et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019.

L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes à l'Assemblée générale, recommande leur approbation et s'assure de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Générale du 21 mars 2023 a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA pour l'exercice 2023.

B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie ».

Les primes émises en affaires directes progressent de 5,0% à CHF 1'082,0 millions. Le résultat 2023 de Vaudoise Générale s'élève à CHF 79,5 millions. Ce résultat s'explique principalement par un volume de primes en hausse et par de bons résultats de placements.

Compte de résultat en millions de CHF	2023	2022
Primes brutes	1'101,8	1'057,2
Primes brutes cédées aux réassureurs	-42,9	-39,9
Primes pour propre compte	1'058,9	1'017,3
Variation des reports de primes	-1,9	-9,1
Variation des reports de primes: part des réassureurs	0,2	-
Primes acquises pour propre compte	1'057,2	1'008,3
Autres produits de l'activité d'assurance	2,0	0,5
Total des produits de l'activité technique d'assurance	1'059,2	1'008,8
Charges des sinistres: montants payés bruts	-809,7	-765,6
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs	22,2	31,3
Variation des provisions techniques	42,2	71,7
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	-2,9	-17,4
Charges de sinistres pour propre compte	-748,1	-680,0
Frais d'acquisition et de gestion	-274,3	-261,4
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	4,2	4,4
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-270,1	-257,1
Autres charges techniques pour propre compte	-25,1	-27,8
Total des charges de l'activité technique d'assurance	-1'043,3	-964,8
Résultat d'exploitation	15,9	43,9
Produits des placements	245,4	261,1
Charges financières et frais de gestion des placements	-182,9	-188,5
Résultat des placements	62,5	72,6
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements		
Autres produits financiers	5,0	3,2
Autres charges financières	-6,1	-3,7
Résultat sur les autres éléments financiers	-1,1	-0,4
Résultat opérationnel	77,3	116,1
Autres produits	19,0	-
Autres charges	-12,9	-23,7
Bénéfice avant impôts	83,4	92,4
Impôts directs	-4,0	-11,0
Bénéfice	79,5	81,4

1.1 Commentaires sur les résultats d'assurances

1.1.1 Assurances P&C

Avec une croissance de l'ordre de 2,3%, les affaires P&C poursuivent leur développement malgré une forte concurrence dans tous les segments. Avec près de CHF 650 millions de primes émises, les assurances P&C représentent près de 50% des primes d'assurances encaissées par le Groupe Vaudoise Assurances.

Dans un marché très concurrentiel, les assurances Véhicules à moteur présentent une croissance de l'ordre de 1,7%. Les assurances Choses affichent une progression de 4,2% et la branche Responsabilité civile générale affiche une croissance de 1,1%.

Nos partenariats portent toujours leurs fruits, en particulier avec Swiss Life pour la distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses et avec le Groupe Mutuel pour les produits RC et Choses à l'intention de la clientèle privée. Les perspectives de croissance sont très favorables. Par ailleurs, nous poursuivons notre collaboration avec Migros pour la distribution de solutions RC privée et ménage par le biais de l'insurtech Toni Digital.

Au niveau de la charge de sinistres en 2023, nous avons enregistré un nombre très élevé de cas de grêle et autres dommages naturels dans les assurances Véhicules à moteur. Ces sinistres ont influencé négativement le résultat de l'année sous revue.

En matière de prestations, nos équipes ont démontré leur capacité à gérer ce type d'événements en répondant aux attentes de notre clientèle.

Certains segments ou domaines, plus particulièrement celui des assurances Véhicules à moteur, font l'objet d'un suivi rigoureux. Des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir le niveau de rentabilité attendu.

Pour les entreprises, la ligne Business One a été complétée pour couvrir de nouveaux segments.

Assurances Véhicules à moteur

Le secteur automobile bénéficie depuis peu d'un contexte économique à nouveau favorable: les ventes de véhicules neufs ont enregistré une hausse de 11,5% à fin 2023. Le marché de l'occasion reste toutefois en retrait et continue de baisser. Le marché de l'assurance Véhicules à moteur, qui avait connu plusieurs années de diminution des primes, est reparti sur une tendance positive depuis fin 2021. Dans un contexte de vive concurrence, nous développons nos parts de marché avec une croissance toutefois en léger recul.

Sur le plan des sinistres, l'année 2023 a été marquée par l'inflation, qui a engendré une augmentation des coûts de réparation, ainsi que par de nombreux orages de grêle. Après deux années caractérisées par des intempéries d'une intensité exceptionnelle, ce sont plus de 5'000 sinistres qui ont été enregistrés pour un montant total dépassant CHF 22 millions en 2023. Notre expertise dans l'organisation d'unités mobiles (drive-in) pour évaluer les dommages aux véhicules nous a permis d'offrir un excellent service à notre clientèle dans les meilleurs délais. Les enquêtes de satisfaction dans ce domaine nous placent depuis de nombreuses années sur le podium de la satisfaction client.

Assurances Responsabilité civile générale, y compris Caution

En assurances Responsabilité civile, nous réalisons un résultat final avec une croissance de notre volume de prime de plus de 1,1%. Ce résultat favorable est notamment dû aux affaires dans le segment des entreprises.

Le nombre des affaires conclues dans notre gamme de produits Business One a été très élevé. Nous constatons que celle-ci répond pleinement aux attentes de notre clientèle et de nos partenaires.

Nous avons enregistré un léger recul du nombre de cas de sinistres tout en gardant un ratio combiné à un niveau très favorable.

Assurances Choses

Nos primes en assurances Choses (qui couvrent les incendies, les dommages naturels et autres dommages aux biens) continuent de progresser. Cette année, nous enregistrons une hausse de 4,2%.

Toute notre gamme de solutions dans le domaine des assurances Choses (assurance Building, assurance ménage Home in One, Business One Inventaire et assurance Technique) participe à cette année d'exception au niveau de la croissance.

Nos partenaires depuis quelques années, Swiss Life et le Groupe Mutuel, participent au soutien de cette croissance. En outre, Migros distribue une assurance RC privée et inventaire de ménage en ligne par le biais de Toni Digital.

Après avoir retrouvé une certaine stabilité en 2022 avec un recul du nombre de cas de prestations, l'année 2023 a de nouveau été marquée par de fortes intempéries et des épisodes de grêle.

Animalia

Grâce à Animalia, la Vaudoise n'a cessé d'améliorer et de développer son offre destinée aux propriétaires d'animaux. Dans un contexte d'augmentation des frais vétérinaires, de plus en plus de détenteurs et détenteurs de chiens et chats nous font confiance pour l'assurance maladie et accidents de leurs fidèles compagnons. En 2023, Animalia a connu une croissance à deux chiffres, soutenue par les performances de la souscription en ligne, du réseau de vente de la Vaudoise et de nos nombreux partenaires commerciaux.

En 2023, Animalia a renforcé sa position de numéro 1 dans son secteur par un service clientèle à l'écoute, des produits innovants (couverture provisoire via le programme éleveurs), des outils modernes de demande de remboursement et un délai de traitement rapide. La clientèle nous donne de bons retours via nos enquêtes de satisfaction et nous plébiscite sur les réseaux sociaux. Animalia joue un rôle de plateforme d'innovation et de test tant au niveau des processus ou de l'organisation que des activités hors assurance, par exemple grâce à l'e-shop.

1.1.2 Assurances de personnes non-vie

En 2023, les assurances de personnes non-vie ont connu une forte croissance, avec une hausse historique des primes s'élevant CHF 36,3 millions, soit une augmentation de +8,7% par rapport à l'année précédente.

Le contexte inflationniste exerce une influence directe sur la croissance du marché suisse des assurances collectives maladie et accident. En effet, la hausse des primes résulte de l'inflation des salaires assurés. Cette inflation se répercute également sur les prestations de prise en charge par les assureurs des salaires des collaboratrices et collaborateurs absents ainsi que les frais médicaux en accident.

En 2023, la croissance des affaires en assurances de personnes non-vie est plus forte que les années précédentes et, pour la première fois depuis une décennie, légèrement supérieure en pourcentage en accident qu'en maladie.

La Suisse alémanique confirme le dynamisme observé depuis 2015 et dépasse pour la première fois de 40% du chiffre d'affaires annuel. Parmi nos réseaux de distribution, les courtiers d'agence et Swiss Life poursuivent leur progression dans la lignée des exercices précédents.

À l'instar des autres assureurs actifs en perte de gain maladie, nous surveillons cette branche d'assurance et proposons à notre clientèle et nos prospects une nouvelle solution pour cette couverture depuis octobre 2023.

Les politiques de souscription et de renouvellement entreront en vigueur en avril 2024. Elles tiendront compte du contexte du marché et des expériences de l'exercice 2023.

En 2024, le Groupe Vaudoise Assurances et ses équipes resteront proches de leur clientèle afin de les accompagner pour la couverture de leurs besoins tant en accident qu'en maladie. Afin de soutenir les entreprises suisses dans le domaine de la santé au travail, Corporate Health Services leur propose, quel que soit leur assureur, de nombreux services dans le domaine de la prévention, la gestion et l'accompagnement des absences.

1.2 Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Générale s'élève à fin décembre 2023 à CHF 2,8 milliards. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants:

- sécurité: les placements doivent être choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps;
- rentabilité: les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable ;
- diversification: les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié;
- liquidité: les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps;
- congruence: les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.1 Résultats des placements par catégorie d'actifs

Vaudoise Générale (2023)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Total
Produits des placements	37,3	29,6	1,0	3,0	14,9	80,3	166,1
Charges financières et frais de gestion des placements	-20,4	-28,5	-0,7	-1,8	-5,3	-23,2	-79,8
Autres produits des placements (change)	-	31,9	-	-	-	47,5	79,3
Autres charges des placements (change)	-	-59,6	-	-	-	-43,5	-103,1
Résultat financier	16,9	-26,6	0,3	1,2	9,6	61,1	62,5

Vaudoise Générale (2022)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Total
Produits des placements	52,2	25,1	0,9	3,7	28,0	66,3	176,1
Charges financières et frais de gestion des placements	-16,3	-23,6	-0,2	-1,6	-5,3	-39,0	-86,0
Autres produits des placements (change)	-	48,8	-	-	-	36,2	85,0
Autres charges des placements (change)	-	-60,1	-	-	-	-42,4	-102,5
Résultat financier	35,8	-9,8	0,6	2,1	22,7	21,1	72,6

1.2.2 Immobilier

Sur l'année 2023, Vaudoise Générale a vendu un immeuble pour un montant de CHF 4 millions et acheté deux immeubles pour un montant de CHF 31 millions.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Générale atteint CHF 551 millions (CHF 528 millions en 2022), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 19,9%, contre 18,8% une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché s'élève à 2,8% en 2023.

1.2.3 Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 34,7% du total des placements en 2023, contre 40,0% une année auparavant.

Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle se monte à 6,7% alors que les performances des titres à revenus fixes en monnaies étrangères se situe à 0,5%.

1.2.4 Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31 décembre 2023, ces investissements représentent CHF 75 millions, soit 2,7% des placements contre 2,8% une année auparavant. La performance de marché de ce portefeuille est de 5,8%.

1.2.5 Hypothèques

Vaudoise Générale considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. L'allocation globale de ses actifs est de 8,5% alors qu'ils se montaient à 8,8% en 2022. La performance des prêts hypothécaires en valeur marché est de 7,8% pour 2023.

1.2.6 Actions

L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2023 représente 8,7% du total des actifs, contre 7,0% un an auparavant. Le portefeuille d'actions et de fonds d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40% d'actions suisses et de 60% d'actions étrangères. En tenant compte des fonds d'actions, la performance en valeur de marché est de 8,7% pour les actions suisses et de 11,3% pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

1.2.7 Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs.

Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity est de 6,5% du total des placements en 2023, contre 7,4% en 2022.

L'augmentation du résultat total sur les autres placements s'explique essentiellement par la hausse des produits des placements et par la baisse des charges financières et des frais de gestion de ces placements.

En tenant compte des autres titres à revenus variables, les placements à revenus variables représentent en 2023, 25,6% de l'ensemble des placements de la société, contre 22,7% une année auparavant.

1.2.8 Instruments financiers dérivés

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu son exposition nette aux monnaies étrangères à un niveau proche de 12,5% de la valeur de marché de ses actifs. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les huit administratrices et administrateurs en fonction au 31 décembre 2023 sont mentionnés ci-après.

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Philippe Hebeisen	Président du Conseil, invité permanent aux quatre comités du Conseil	●	●	●	●	●
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations ¹⁾	● ¹⁾		● ¹⁾		
Jean-Philippe Rochat	Vice-président du Conseil ²⁾ , président du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Nathalie Bourquenoud	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	● ²⁾		● ²⁾		● ²⁾
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement	●			●	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	● ¹⁾
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●

1) Jusqu'à l'Assemblée générale de 2023

2) Depuis l'Assemblée générale de 2023

La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est le CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas de conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant ni par leur aspect stratégique. Philippe Hebeisen a, quant à lui, exercé une fonction de direction au sein du Groupe de 2009 à 2020. La composition du Conseil d'administration respecte ainsi clairement les critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs.

1.1.1 Élection et durée du mandat

En application des art. 710, 712 et 733 du CO, le président, les administratrices, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement. Lors de l'Assemblée générale de 2023, Chantal Balet Emery, ayant atteint l'âge limite statutaire, a été remplacée par Nathalie Bourquenoud.

Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats s'opère de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administratrices et administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leur septantième anniversaire. Lors de l'Assemblée générale 2023 de Vaudoise Générale, Philippe Hebeisen, Peter Kofmel et Cédric Moret ont été réélus pour une période de trois ans.

1.1.2 Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA, dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. La composition des Conseils est identique pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Nathalie Follonier-Kehrli, domiciliée à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA a institué quatre comités, soit le Comité d'audit et des risques, le Comité de rémunérations, le Comité d'investissement et le Comité de transformation digitale. Ces comités sont chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

1.1.3 Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées en présence de la Direction. Le Conseil est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Il procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2023, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95 %.

1.1.4 Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe cinq fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2023, le Comité d'audit et des risques a siégé à cinq reprises durant quatre heures environ, dont deux séances avec les réviseurs externes et une avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure

1.1.5 Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et de la secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction et des responsables des fonctions de contrôle (Compliance Officer Groupe, responsable de la gestion des risques et responsable du contrôle de gestion). Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et le directeur des Ressources humaines (DRH) sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2023, il a siégé à quatre reprises durant deux à trois heures

1.1.6 Comité d'investissement

Le Comité d'investissement évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2023, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compensswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2023, il s'est réuni à quatre reprises durant quatre heures environ

1.1.7 Comité de transformation digitale

Le Comité de transformation digitale a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les directeurs des départements Vente et Marketing, P&C et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2023, il s'est réuni à cinq reprises pour des séances de trois heures. Il n'a pas de pouvoir de décision.

1.1.8 Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise; définir les missions; gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

1.1.9 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Ces derniers informent également le Conseil de l'état de situation des autres filiales du Groupe et sur les thématiques critiques dans lesquelles évolue la Compagnie. Parmi les thèmes abordés en 2023 figurent notamment l'évolution de l'inflation, la crise énergétique, les changements climatiques, la situation géopolitique, les risques cyber et la transformation digitale ainsi que leurs possibles conséquences pour l'entreprise et leurs parties prenantes. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au CRO. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et le DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

2. Direction

Au 31 décembre 2023, la Direction se compose des dix membres suivants:

Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO
Frédéric Traimond	Directeur général adjoint, CRO, Département Actuariat et Réassurance
Karim Abdelatif	Directeur, Département Ressources humaines ¹⁾
Christoph Borgmann	Directeur, CFO, Département Finances
Stanislas Bressange	Directeur, CTO, Département Transformation digitale et Systèmes d'information
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur Département Vente et Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Département Asset Management
Jacques Marmier	Directeur, Département Assurances de Personnes
Patrick Streit	Directeur, Département P&C

1) Karim Abdelatif a quitté ses fonctions opérationnelles le 24 janvier 2024.

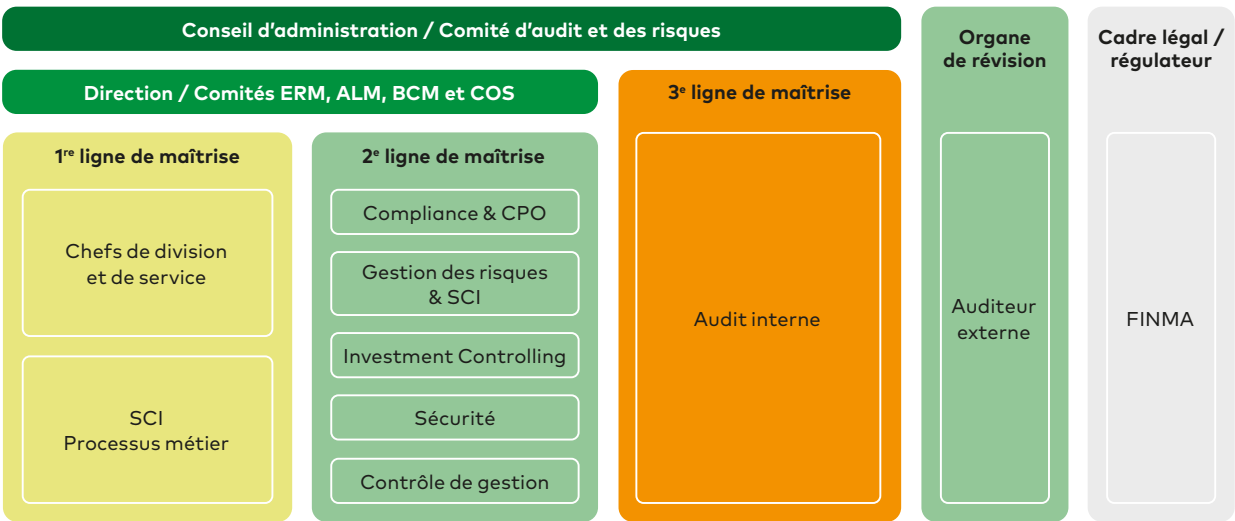
La composition de la Direction de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le dispositif de gestion des risques et le Système de contrôle interne (SCI) du Groupe, applicables pour Vaudoise Générale, s'articulent selon les axes décrits ci-dessous.

Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur les trois lignes de défense suivantes:

- Entités opérationnelles
- Fonctions de contrôle
- Audit interne



La mise en place et le maintien du dispositif de gestion des risques et du SCI, tout comme du Business Continuity Management (BCM), font partie de la gouvernance de l'entreprise et sont donc du ressort du Conseil d'administration. Dans ce contexte, le BCM est un outil de management des risques et fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise.

Le Conseil d'administration définit les principes de la gestion des risques, du SCI ainsi que du BCM et s'assure de leur bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Leur mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le Comité de Direction (COD) est globalement responsable de la gestion des risques du Groupe et des entités individuelles. Dans son approche de planification stratégique, il informe en temps et en heure le Conseil d'administration sur les risques majeurs, leur évolution et leur impact sur la solvabilité des sociétés du Groupe.

Les fonctions de contrôle et les instances suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction :

Le Contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

L'actuaire responsable non-vie calcule et définit au moyen de bases de calcul actuarielles adéquates les engagements dans un bilan établi à la valeur de marché ou à une valeur proche du marché, les risques d'assurance dans le cadre de la solvabilité ainsi que les provisions techniques. Il a également la responsabilité de vérifier que le débit de la fortune liée soit conforme aux prescriptions du droit de la surveillance. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement la Direction de la Compagnie. L'actuaire responsable désigne les tarifs à la base d'un produit et établit périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le Comité est composé du CRO (président) et de son adjoint, du CFO, de l'actuaire responsable non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité et sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- Risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité ;
- Risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances ;
- Risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif ;
- Risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
- Risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre ;
- Risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité ERM est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Le Comité ERM-T (Transformation digitale) est un sous-comité du comité ERM, dont la mission est de suivre spécifiquement les risques liés au programme de Transformation digitale de la Vaudoise. La démarche du Comité ERM a été adaptée au suivi des projets liés à la Transformation digitale.

Le Système de contrôle interne (SCI) vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur. Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Le SCI sur les états financiers (selon art. 27 LSA et art. 728 a al. 1 ch. 3 CO), validé chaque année par notre auditeur externe, et le SCI portant sur les autres risques sont réalisés conformément aux exigences de la FINMA en matière d'audit prudentiel et aux exigences de l'ORSA.

Le SCI fait l'objet d'un rapport annuel spécifique destiné au Comité d'audit et des risques. Ce rapport a pour vocation principale de fournir l'indication du niveau de maturité du SCI par département et de communiquer d'éventuelles déficiences graves dans le processus de contrôle.

Le Comité Asset Liability Management (ALM) non-vie a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité. Il est composé du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable non-vie. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

Le Comité de pilotage BCM (Business Continuity Management) est chargé de l'organisation opérationnelle du plan de continuité de manière coordonnée avec les processus de gestion des risques et de gestion de crise.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par priorité stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des priorités stratégiques est suffisant. Il est composé du CFO, du CTO, du directeur des Ressources humaines, de la secrétaire générale et du CRO. Les priorités stratégiques fixées sont les suivantes: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaborateurs, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP). Depuis 2021, la gestion de crise a été intégrée dans la cellule de sécurité.

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec le Service de Lutte contre la fraude.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de Transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

La gestion des risques est réalisée par les unités/départements dans le cadre des activités inhérentes à leurs responsabilités, cela en s'appuyant sur des méthodes et indicateurs ayant fait leur preuve.

Le SST (Swiss Solvency Test) est un instrument de contrôle qui repose sur une approche de bilan global. Dans ce cadre, l'entreprise d'assurance doit évaluer tous ses placements et engagements à leur valeur de marché. Il convient ensuite de modéliser les changements possibles de ces positions du bilan sur un horizon temporel d'une année et de déterminer le capital requis en conséquence. Le SST présente un modèle de quantification des risques via le calcul d'un capital économique (capital porteur de risque) et du risque pris dans le cadre de l'activité d'assureur (capital cible).

Auto-évaluation en matière de risque et des besoins en capital (ORSA): Les entreprises d'assurances doivent mener une évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment, ORSA). Elles doivent être organisées de manière à pouvoir recenser, limiter et surveiller leurs principaux risques. Elles effectuent au moins une fois par an une évaluation interne prospective des risques et des besoins en capital. Cette évaluation interne permet à l'assureur de se doter d'une image globale quant à sa situation en matière de risques et de capital ainsi que des relations entre risques et capital. Un rapport annuel est transmis à la FINMA.

L'exercice ORSA 2023 a permis de valider la planification stratégique en termes de solidité financière et de capacité du Groupe à faire face à ses engagements, notamment vis-à-vis de ses assurées et assurés.

D. Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurances

Les risques d'assurances sont inhérents aux couvertures d'assurances proposées à nos clientes et clients. Le risque est l'association de plusieurs facteurs: la probabilité d'occurrence, la gravité (l'exposition, l'impact) et l'acceptabilité (après couverture de réassurance). Les risques d'assurances résultent donc directement des polices d'assurances, de la politique de souscription et de l'activité ou du profil des assurés.

L'objectif est de bien connaître les risques d'assurances et de contrôler les mesures principales existantes pour réduire ces risques:

- le suivi régulier de la rentabilité des branches d'assurances et des tarifs proposés ;
- l'établissement de règles de souscription et le suivi régulier au minimum une fois par année en lien avec les analyses de rentabilité ;
- la cession des risques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée à notre appétit aux risques ;
- le suivi du comportement des clients et l'évolution des dangers et leurs conséquences.

Vaudoise Générale monitor de manière permanente l'évolution des risques et l'adéquation de ses produits. Elle se fixe des objectifs d'acceptabilité des risques, des niveaux de rentabilité de produits et analyse les raisons des déviations afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires en vue de corriger les éventuels dépassements.

La réassurance de Vaudoise Générale fait l'objet d'analyses selon plusieurs critères d'efficience et d'optimisation du capital ainsi que d'analyses sur la qualité des réassureurs. La réassurance est un outil conséquent de mitigation du risque. Des analyses détaillées des événements de type catastrophes sont également réalisées sur le portefeuille.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. L'objectif pour Vaudoise Générale est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Générale décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, alternatifs, crédit, spread, taux, immobilier et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agréant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Générale applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation des actifs est divisée en trois grandes familles, à savoir: les titres à revenus fixes, les titres à revenus variables et l'immobilier.

Les titres à revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts aux corporations publiques et privées. Les titres à revenus variables comprennent les actions suisses et étrangères (détenues directement ou par le biais de placements collectifs), les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties à respecter leurs obligations financières. Il est surveillé par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui surveillent de manière permanente les risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et géopolitique marqué par une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, Vaudoise Générale monitorise très étroitement les expositions aux contreparties.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

À la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon de temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA sur demande. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport indique que Vaudoise Générale est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société examine avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaboratrices et des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses filiales, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurances, Vaudoise Générale est exclusivement active sur le marché suisse. Son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par zone géographique et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. À fin 2023, Vaudoise Générale est ainsi bien en dessous des limites légales permises

E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché («marking to market») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle («marking to model»).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements escomptée (le Best Estimate) et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible est l'espérance mathématique des règlements futurs garantis contractuellement, actualisée avec la courbe des taux d'intérêt sans risque. Le montant minimum correspond à la valeur actuelle des coûts du capital engendrés par la constitution du capital-risque nécessaire pendant la durée de liquidation de tous les engagements.

2. Évaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2023:

Valeur des placements proche du marché			
en millions de CHF	31.12.2023	31.12.2022	Différence
Immeubles	878,6	883,1	-4,5
Titres à revenu fixe	928,2	1'012,8	-84,6
Prêts	71,5	70,2	1,3
Hypothèques	222,8	221,9	0,9
Actions	276,4	224,7	51,7
Autres placements	884,0	804,3	79,7
Placements collectifs de capitaux	587,6	474,9	112,7
Placements alternatifs de capitaux	296,4	329,4	-33,0
Total des placements	3'261,6	3'217,1	44,5
Créances issues d'instruments financiers dérivés	25,7	24,4	1,3
Valeur des autres actifs proche du marché			
Liquidités	198,1	192,5	5,6
Part des réassureurs dans les provisions techniques	63,9	61,6	2,3
Créances issues des activités d'assurance	22,6	39,4	-16,8
Autres créances	44,8	38,7	6,1
Autres actifs	167,4	126,9	40,5
Total des autres actifs	496,8	459,1	37,6
Total valeurs des actifs proches du marché	3'784,1	3'700,7	83,4

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1 ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque pour celui-ci les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti et diminuée des dépréciations adéquates.

2.1 Évaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode Discounted Cash-Flow (DCF).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, et d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes et actions

Les obligations, les actions ainsi que les participations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, leur valeur de marché est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les douze derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Hedge Funds et de Private Equity, valorisés à la dernière valeur nette d'inventaire disponible fournie par nos partenaires, ainsi que de placements collectifs, valorisés à la valeur de marché.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés, dont font partie les options et les opérations de change, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour couvrir les titres et actions en devises.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les dépôts à court terme. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité:

Classe d'actifs			
en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	878,6	550,8	327,8
Prêts	71,5	75,2	-3,7
Hypothèques	222,8	234,5	-11,7
Titre à revenus fixe	928,2	962,4	-34,2
Actions	276,4	241,1	35,3
Placements collectifs en actions	587,6	530,7	56,9
Placements alternatifs	296,4	179,7	116,8
Placements de capitaux	3'261,6	2'774,4	487,2

Les écarts de valorisation des immeubles, des actions, des placements collectifs en actions et des placements alternatifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la hausse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et autres engagements

La valeur proche du marché des engagements d'assurance se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la meilleure estimation des flux de paiements futurs garantis contractuellement escomptés avec la courbe des taux sans risque à la date de l'évaluation. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques, à l'exception des provisions impôts, restructuration et autres provisions non-techniques, ne sont pas prises en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

3.1 Valeur statutaire des engagements d'assurance

Les provisions statutaires sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 «Provisions – assurance dommages» et 2011/3 «Provisions – réassurance». Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres à régler (y compris les ULAE) et les provisions de sécurité et pour fluctuations, les provisions pour les futures participations aux excédents, les réserves mathématiques pour les rentes, les reports de primes et les autres provisions actuarielles. En effet, toutes les provisions statutaires sont déterminées selon des principes actuariels reconnus. La meilleure estimation des engagements actuariels est périodiquement vérifiée par le réviseur externe.

La valeur nette de réassurance des engagements d'assurance résulte de la différence de la valeur brute et de la part cédée aux réassureurs.

Le tableau suivant présente la valeur statutaire des engagements nette de réassurance au 31.12.2023:

en millions de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Provisions techniques	1'949,5	1'983,1
Provisions non techniques	190,6	200,3
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	591,4	545,2
Total du passif	2'731,6	2'728,6

Les provisions techniques comprennent principalement les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations des sinistres en cours, y compris les provisions pour rentes et reports de primes.

Les provisions nécessaires ou les provisions «best estimate» à une date donnée représentent l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Les provisions de sinistres sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Les provisions pour rentes LAA se composent des rentes de base LAA et des provisions à court et à long termes. Pour le calcul de ces provisions, le fonds de renchérissement est pris en compte.

Conformément au plan d'exploitation, les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison des incertitudes entourant le calcul des provisions nécessaires. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc. Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Les provisions pour primes non acquises correspondent à la partie non acquise des primes émises. Les provisions pour participations aux excédents prévues contractuellement comprennent la part des excédents à distribuer après le jour de référence imputable à la période antérieure à cette date.

3.2 Valeur proche du marché des engagements d'assurance

À l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations y compris les provisions financières pour risque de fluctuation, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

3.2.1 Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours et du montant minimum selon les prescriptions de la nouvelle version de l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance est calculée à l'aide de méthodes actuarielles de projection que ce soit en déterministe ou stochastique, sur la base des informations disponibles lors de l'estimation en utilisant les triangles de liquidation de sinistres. Pour le SST, les modèles de paiements sont déterminés sur les triangles agrégés.

Le montant minimum correspond à la provision pour coûts du capital qui est nécessaire à l'exécution propre des engagements d'assurance. La détermination du montant minimum est calculée pour chaque année future du développement des risques totaux d'assurance, de marché et de crédit. La somme est ensuite multipliée avec un coût du capital de 6,0%. À cela s'ajoute la valeur actuelle (escomptée à $t = 0$) du coût du capital pour l'année en cours. Ainsi le montant minimum est élargi pour inclure le dividende attendu.

À l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance nets de réassurance:

en millions de CHF	31.12.2023	31.12.2022 selon OS 01.01.2024	31.12.2022
Provisions techniques	1'268,4	1'210,2	1'210,2
Montant minimum	141,2	126,3	-
Provisions non techniques	7,3	10,8	10,8
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	591,4	545,2	545,2
Total du passif	2'008,3	1'892,5	1'766,2

Les provisions non techniques englobent les provisions pour risques liés aux placements de capitaux. Cette provision est dissoute pour l'évaluation proche du marché, sa valeur étant considérée comme nulle. Les engagements et les comptes de régularisation sont valorisés selon les valeurs au bilan statutaire.

en millions de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (brutes)	957,6	942,1
- Réassurance cédée	-63,9	-61,6
- Effet de discount	-39,5	-73,9
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (nettes)	854,2	806,5
- Réserves mathématiques pour rentes	248,5	249,1
- Effet de discount	-28,1	-34,9
- Réserves mathématiques pour rentes	220,4	214,3
Provisions pour report de primes (nettes)	57,6	56,9
Provision pour participation future des assurés aux excédents (nette)	85,2	84,4
Autres provisions techniques	51,1	48,1
Valeur de marché de provisions techniques (nette)	1'268,4	1'210,2

En résumé, les évaluations proches du marché à des fins de solvabilité divergent de celles du rapport d'activité. La raison est que les engagements à des fins de solvabilité sont présentés à la valeur escomptée. Alors que dans le rapport d'activité, les valeurs sont basées sur les principes du Code des obligations qui ne sont donc pas escomptées et englobent des provisions pour une déviation de la sinistralité incluses dans les provisions de sécurité et pour fluctuations prévues par l'article 69 de l'Ordonnance sur la surveillance.

3.2.2 Montant minimum

Le montant minimum correspond à la provision pour coûts du capital qui est nécessaire à l'exécution propre des engagements d'assurance.

Le montant minimum se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours. Elle est déterminée selon la méthode du coût du capital (COC: Cost of Capital).

Les risques le composant sont les suivants:

- a) risque de provisionnement des provisions en liquidation restantes au début de l'année future respective (sinistres PY);
- b) risque de nouveaux sinistres des affaires acquises lors de l'année future respective (sinistres CY);
- c) risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (risques URR);
- d) risques de marché impossibles à couvrir (non-hedgeable market risk);
- e) risque de crédit relatif aux contrats de réassurance;
- f) effet des scénarios qui affectent les risques d'assurance;
- g) coût du capital pour l'année en cours.

Les risques sont projetés sur les années futures conformément au modèle standard et de manière analogue à la cadence de règlement des sinistres.

Après agrégation des risques a), b), c), d), e) f) et g), il en résulte un montant minimum de CHF 141,2 millions au 31.12.2023 qui se répartit pour chaque facteur de risque comme suit:

en millions de CHF	31.12.2023	31.12.2022 selon OS 01.01.2024	31.12.2022
a) Risque de run-off (PY)	96,0	82,4	82,4
b) Risque de nouveaux sinistres des affaires acquises (CY)	0,3	0,3	0,3
c) Risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (URR)	-	-	-
d) Risques de marché impossibles à couvrir	-	-	-
e) Crédit risque	1,0	0,7	0,7
f) Effet de scénarios	1,5	1,4	1,4
g) CoCO	42,5	41,4	-
Montant minimum	141,2	126,3	84,8

F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le Groupe et ses principales filiales établissent chaque année une planification pluriannuelle des résultats. Ils procèdent également dans le cadre d'ORSA à des stress tests afin de démontrer leur capacité de résistance aux événements adverses et tiennent compte également des diverses contraintes légales pour l'établissement de leur dotation en capital. D'après ces stress tests, Vaudoise Générale ne nécessite pas de capital complémentaire pour la poursuite de ses activités durant la période de planification, soit au minimum jusqu'en 2024.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Générale qui est une importante contributrice en la matière au niveau du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres statutaires sur les deux derniers exercices:

Tableau de variation des fonds propres

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légalés issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
État au 31.12.2021	60,0	60,0	350,0	77,6	547,6
Dividendes versés en 2022			-50,0	-42,0	-92,0
Complément institutions de prévoyance				-0,3	-0,3
Attribution pour dons divers				-0,3	-0,3
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-34,0	-34,0
Bénéfice				81,4	81,4
État au 31.12.2022	60,0	60,0	300,0	82,4	502,4
Dividendes versés en 2023				-42,0	-42,0
Complément institutions de prévoyance				-0,3	-0,3
Attribution pour dons divers				-0,3	-0,3
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-38,0	-38,0
Bénéfice				79,5	79,5
État au 31.12.2023	60,0	60,0	300,0	81,3	501,3

L'écart entre le niveau de fonds propres présenté selon le rapport d'activité et celui entre les actifs et passifs proches du marché de CHF 1'873 millions (selon tableau en page 39) est le fruit des explications déjà fournies dans le présent rapport sur l'évaluation des actifs et passifs en valeur proche du marché et, dans le rapport d'activité, selon les principes de l'Ordonnance de la surveillance et du Code des obligations. L'écart d'environ CHF 1'210 millions entre les deux modes d'évaluation provient principalement de plus de CHF 487 millions de revalorisation des placements de capitaux en valeurs de marché, par environ CHF 681 millions de provisions qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des passifs proches du marché et par environ CHF 42 millions de revalorisation des autres engagements.

G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après. La solvabilité de l'entreprise est calculée en application de la Circulaire FINMA 2017/3 « SST ». Les calculs de solvabilité de Vaudoise Générale sont basés sur le modèle standard SST 2024. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2024.

Les éléments principaux du résultat SST 2024, calculé sur la base des données au 31.12.2023 sont résumés dans le tableau ci-dessous:

en millions de CHF	SST2024	SST2023 selon OS 01.01.2024	SST2023	Différence
Calcul du capital cible				
Risque d'assurance	286,8	260,2	260,2	26,7
Risque de marché	422,4	377,8	377,8	44,6
Risque de crédit	74,8	73,2	73,2	1,6
Effets de diversification	-178,5	-164,7	-164,7	-13,7
Effet des scénarios	11,5	9,8	9,8	1,7
Résultat attendu d'assurance	-3,4	-1,7	-1,7	-1,8
Résultat financier attendu	-73,4	-69,3	-69,3	-4,1
CoCO	-42,5	-41,4		-1,0
Autres effets sur le capital cible	-	-	-	-
Capital-risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)			485,2	-
Montant minimum (MM)			84,8	-
Capital cible (CC)	497,7	443,8	570,0	53,9
Calcul du capital porteur de risque				
Valeur proche du marché des actifs	3'784,1	3'700,7	3'700,7	83,4
Valeur proche du marché des engagements	2'072,3	1'954,1	1'827,8	118,1
dont montant minimum	141,2	126,3		14,9
Différence (actifs - engagements)	1'711,8	1'746,6	1'872,8	-34,7
Déductions	-88,1	-65,9	-65,9	-22,2
Capital de base	1'623,7	1'680,6	1'806,9	-57,0
Capital complémentaire	-	-	-	-
Capital porteur de risque (CPR)	1 623,7	1'680,6	1'806,9	-57,0
Quotient SST (CPR-MM)/CR	326,3%	378,7%	354,9%	-52,5%

Le très bon quotient SST 2024 (calculé au 31.12.2023), soit 326,3%, confirme la solidité financière de Vaudoise Générale qui affiche une capacité à supporter les risques trois fois supérieure au taux de couverture requis par l'autorité de surveillance.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements y compris après des circonstances défavorables reflétées par des scénarios.

Le capital cible est égal au capital-risque, estimé sur une période d'un an et qui comprend les risques de marché, d'assurance, et de crédit minoré des résultats financiers, d'assurances escomptés et de la provision pour le coût du capital pour l'année en cours CoC0 (voir chapitre D. Profil de risques);

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

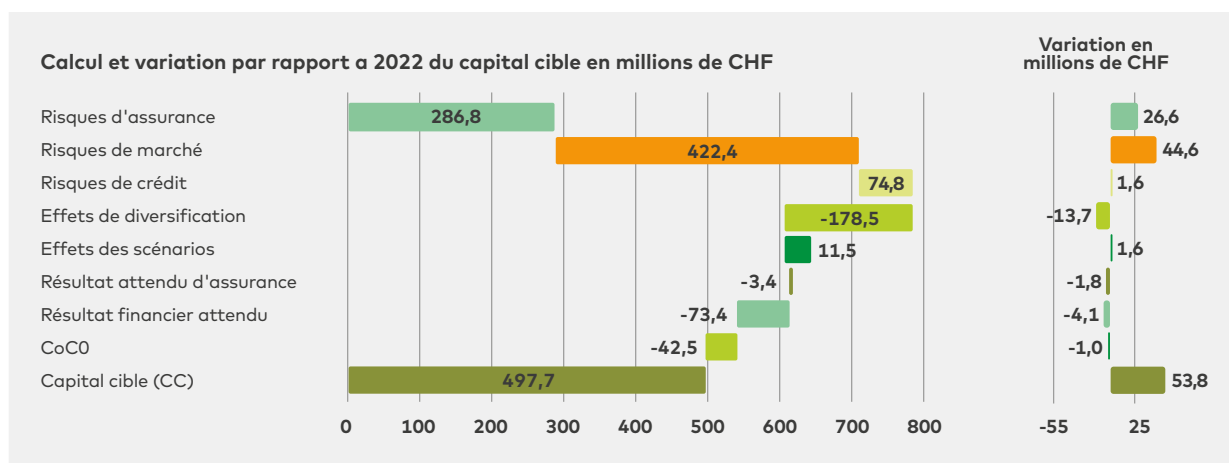
Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants:

- le capital de base qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements (y.c. le montant minimum), déduction faite des dividendes prévus et d'autres déductions (voir chapitre D);
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

3. Évolution globale du SST

3.1 Capital cible

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2024 (calculé au 31.12.2023):

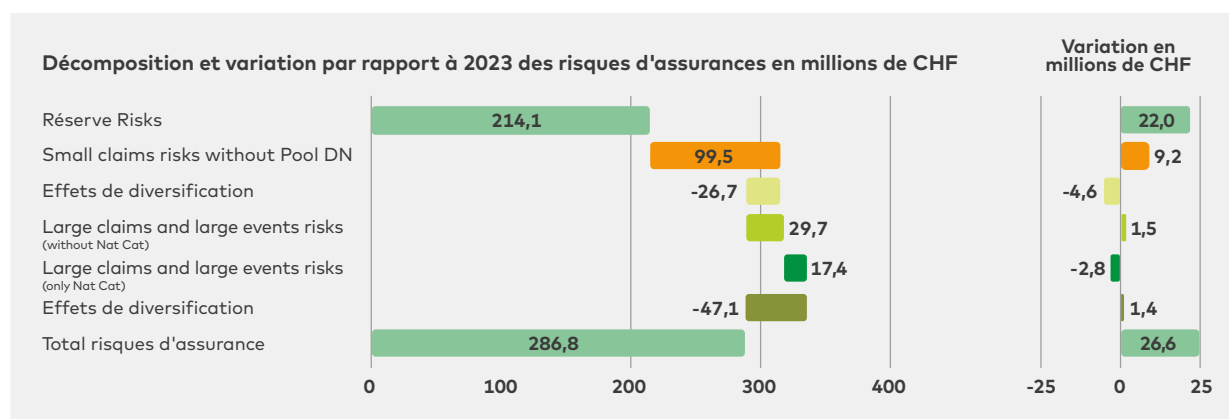


En comparaison avec l'exercice SST 2024 (calculé au 31.12.2023), le présent exercice comprend les changements principaux suivants:

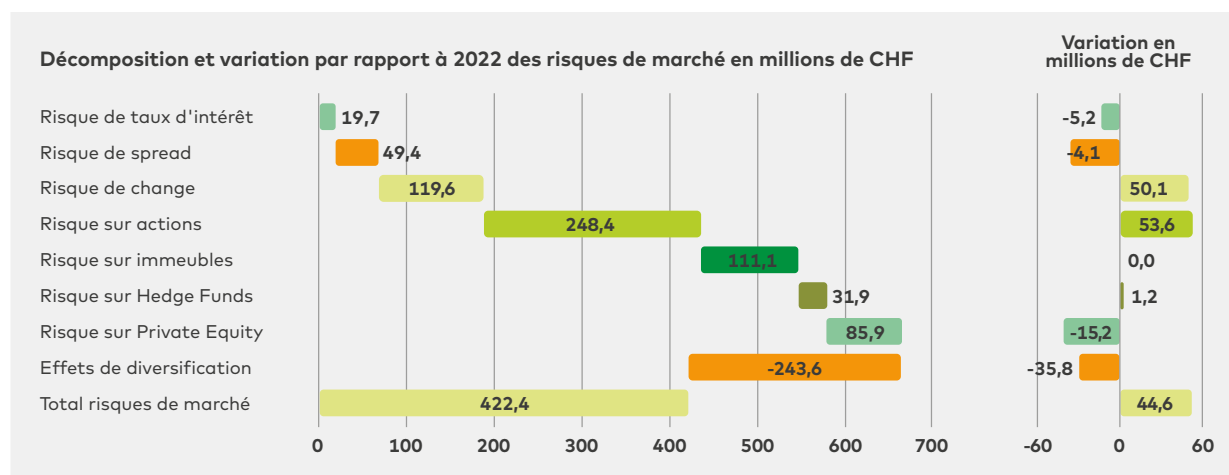
- la hausse du risque d'assurance s'explique principalement par la hausse du risque de réserves à la suite des événements naturels survenus pendant l'année 2023 et la diminution de l'effet d'escompte dû à l'évolution de la courbe de taux d'intérêt sans risque;
- la hausse du risque de marché s'explique principalement par l'augmentation de notre exposition au risque actions et au risque de change.

L'effet d'agrégation des scénarios est en hausse par rapport à l'année précédente avec l'actualisation des scénarios propres à l'entreprise Terrorisme et Cyber Attack.

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2024 (calculé au 31.12.2023):



L'augmentation du risque d'assurances s'explique principalement par la hausse du risque de réserve à la suite des événements de grêle touchant la branche Casco et Dégâts naturels ainsi que par la progression du portefeuille et la péjoration du risque de l'année en cours (CY).



La hausse des risques de marché s'explique principalement par la hausse de l'exposition nette de devise et du volume d'actions et ainsi l'augmentation du risque de change) et du risque sur actions.

3.2 Capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2024 (calculé au 31.12.2023):

Décomposition du capital porteur de risque			
en millions de CHF	SST 2024	SST 2023 selon OS 01.01.2024	SST 2023
Actif			
Liquidités	198,1	192,5	192,5
Placements	3'261,6	3'217,1	3'217,1
Part des réassureurs dans les provisions techniques	63,9	61,6	61,6
Immobilisations	93,0	102,5	102,5
Dépôts, créances et comptes de régularisation	167,4	126,9	126,9
Total actifs	3'784,1	3'700,7	3'700,7
Passifs			
Provisions techniques	1'332,3	1'271,8	1'271,8
Montant minimum	141,2	126,3	
Provisions non techniques	7,3	10,8	10,8
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	591,4	545,2	545,2
Fonds propres	547,6	502,5	547,6
Total Passifs	2'619,8	2'456,5	2'375,4
Capital de base	1'711,8	1'746,6	1'872,8
Déductions	-88,1	-65,9	-65,9
Capital porteur de risque	1'623,7	1'680,7	1'806,9

L'évolution à la baisse du capital porteur de risque s'explique principalement par:

- la baisse des réserves latentes sur passifs qui n'est pas compensée par la hausse des réserves latentes au niveau de actifs;
- l'augmentation des déductions par la hausse des valeurs immatérielles à la suite de la transformation digitale.

Annexes

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie »

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan et des réserves facultatives issues du bénéfice est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Daniela
Coelho de Sousa
(Qualified Signature)

Experte-révisseure agréée

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan et des réserves facultatives issues du bénéfice



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Actif	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Placements			
Biens immobiliers		550 806 929	528 103 712
Titres à revenus fixes		962 416 572	1 122 635 208
Prêts		75 245 753	77 540 750
Hypothèques		234 465 249	247 437 436
Actions	5	241 144 839	196 102 179
Autres placements	11	710 316 868	637 272 529
Total des placements		2 774 396 211	2 809 091 815
Créances sur instruments financiers dérivés		25 715 763	24 445 148
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		15 272 799	16 681 000
Liquidités		198 117 333	192 488 625
Part des réassureurs dans les provisions techniques	12	67 918 137	70 607 280
Immobilisations corporelles	8	91 284 677	88 725 120
Immobilisations incorporelles	9	45 120 546	23 905 562
Créances sur les preneurs d'assurance		7 392 931	7 192 937
Créances sur les agents et d'autres intermédiaires		1 802 333	967 200
Créances sur les entreprises d'assurance		13 379 451	14 561 305
Créances nées d'opérations d'assurances		22 574 714	22 721 442
Autres créances diverses		37 530 197	29 550 881
Autres créances envers des détenteurs de participations		7 221 932	7 618 398
Autres créances		44 752 129	37 169 278
Prorata d'intérêts		7 590 607	7 723 333
Actifs transitoires		8 125 253	8 083 950
Comptes de régularisation		15 715 860	15 807 283
Total actif		3 300 868 169	3 301 642 554



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Passif	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Provisions techniques	12	1 984 551 514	2 020 693 129
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents		32 891 090	33 017 129
Provisions non techniques		183 680 565	189 843 284
Dettes sur instruments financiers dérivés		21 425 951	22 434 151
Dépôts résultant de la réassurance cédée		7 175 899	7 278 269
Dettes envers les preneurs d'assurance		351 675 166	330 341 281
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires		18 790 297	19 085 529
Dettes envers les entreprises d'assurance		8 147 135	4 112 484
Dettes nées d'opérations d'assurances		378 612 598	353 539 293
Autres passifs divers		24 050 753	27 043 558
Autres passifs envers des détenteurs de participations	13	140 002 623	124 001 921
Autres passifs		164 053 376	151 045 479
Comptes de régularisation		27 128 683	21 321 738
Total des provisions et des dettes externes		2 799 519 675	2 799 172 472
Fonds propres			
Capital-actions		60 000 000	60 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		60 000 000	60 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		300 000 000	300 000 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :			
solde reporté de l'exercice précédent		1 870 081	1 043 284
bénéfice / perte (-) de la période		79 478 413	81 426 797
Total des fonds propres	14	501 348 494	502 470 081
Total passif		3 300 868 169	3 301 642 554

Compte de résultat en CHF	Notes	2023	2022
Primes brutes		1 101 828 400	1 057 242 901
Primes brutes cédées aux réassureurs		-42 885 309	-39 901 090
Primes pour propre compte		1 058 943 090	1 017 341 811
Variation des reports de primes		-1 943 155	-9 107 346
Variation des reports de primes : part des réassureurs		221 973	26 177
Primes acquises pour propre compte		1 057 221 909	1 008 260 642
Autres produits de l'activité d'assurance		2 012 610	512 970
Total des produits de l'activité technique d'assurance	15	1 059 234 518	1 008 773 612
Charges des sinistres : montants payés bruts		-809 653 698	-765 632 741
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		22 228 603	31 335 944
Variation des provisions techniques	16	42 242 041	71 697 337
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	16	-2 911 116	-17 373 376
Charges de sinistres pour propre compte		-748 094 170	-679 972 836
Frais d'acquisition et de gestion		-274 299 439	-261 423 200
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		4 184 307	4 359 219
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-270 115 133	-257 063 980
Autres charges techniques pour propre compte		-25 106 042	-27 790 431
Total des charges de l'activité technique d'assurance	15	-1 043 315 344	-964 827 247
Résultat d'exploitation		15 919 174	43 946 365
Produits des placements	17	245 388 828	261 121 045
Charges financières et frais de gestion des placements	18	-182 859 433	-188 501 081
Résultat des placements		62 529 395	72 619 964
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements			
Autres produits financiers		4 998 633	3 215 845
Autres charges financières		-6 118 457	-3 654 983
Résultat sur les autres éléments financiers		-1 119 824	-439 138
Résultat opérationnel		77 328 745	116 127 191
Autres produits		19 000 000	0
Autres charges		-12 900 000	-23 700 000
Bénéfice avant impôts		83 428 745	92 427 191
Impôts directs		-3 950 333	-11 000 394
Bénéfice		79 478 413	81 426 797

Annexe aux comptes annuels (en CHF)**1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Dans un souci d'harmonisation des comptes sociaux avec les comptes consolidés du Groupe, les reclassements suivants ont été effectués:

- La provision pour impôts courants a été reclassée en 2022 (CHF 10'448'122.94) sans impact sur le résultat et les fonds propres. Elle était initialement au bilan dans les "Provisions non techniques" et a été reclassée sous "Autres passifs divers".
- Les avances d'aménagements du Siège et des agences ont été reclassées en 2022 (CHF 1'503'257.58) sans impact sur le résultat et les fonds propres. Elles étaient initialement au bilan dans les "Autres créances diverses" et ont été reclassées sous "Immobilisations corporelles".

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes du bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluationPlacements

Les biens immobiliers sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient déduction faite des amortissements cumulés (taux d'amortissement de 1.5% par an jusqu'à 16% de la valeur du bien au maximum, respectivement 2.0% par an jusqu'à 20% de la valeur du bien au maximum pour les DDP) et des corrections de valeur. Les travaux de rénovation sont activés et amortis en fonction de l'importance des travaux et de leur durée de vie.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire du coût amorti. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité et, sur analyse, il est procédé aux dépréciations adéquates.

Les prêts et hypothèques sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions et autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans. Les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie se situant entre cinq et vingt ans.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

La société Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

5. Placements chez l'actionnaire		31.12.2023	31.12.2022
Actions détenues de Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Capital-actions	75 000 000	75 000 000
	Part détenue	0.0%	0.0%
	Part droit de vote	0.0%	0.0%
	Valeur comptable	0	0

Le 30 mars 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a racheté la totalité de ses propres actions auprès de Vaudoise Générale Compagnie d'Assurances SA.

6. Honoraires versés à l'organe de révision	2023	2022
Prestations d'audit (hors TVA)	230 720	244 764
7. Charges de personnel	239 503 135	222 939 942
8. Amortissements sur immobilisations corporelles	7 250 934	6 454 928
9. Amortissements sur immobilisations incorporelles	8 614 959	9 559 367 *

* pas d'amortissement exceptionnel sur la transformation digitale en 2023 (CHF 1'476'315 en 2022).

10. Autres données relatives à l'annexe	31.12.2023	31.12.2022
10.1 Dissolution des réserves latentes tel que prévu par le droit des sociétés anonyme	6 161 820	0
10.2 Sûretés constituées en faveur de tiers Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	3 268 024 892	3 312 804 214
10.3 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :		
Liquidités	5 864 064	7 822 623
Actions	239 969 639	195 169 479
Fonds d'actions	56 055 936	51 159 273
Fonds de marché monétaires	2 214 037	0
Titres à revenus fixes	631 946 598	788 586 792
Total	936 050 274	1 042 738 169
10.4 Dettes envers des institutions de prévoyance	0	0
10.5 Engagements conditionnels	31.12.2023	31.12.2022
Engagements Private Equity	13 072 913	32 653 354
Reconnaissances de dettes et dépôts à vue non libérés	40 000 000	41 630 800
Prêts hypothécaires non libérés	459 800	133 825
Achats conditionnels d'immeubles	0	28 200 000

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA a octroyé à certaines conditions une garantie destinée à compenser les éventuelles variations défavorables du capital porteur de risque de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, pour un montant maximal dépendant du capital cible de cette dernière.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

10.6 Groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.

10.7 Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250.

11. Ventilation des autres placements	31.12.2023	31.12.2022
Fonds d'actions	528 440 953	430 375 905
Fonds de marché monétaires	2 214 037	0
Hedge Funds	81 165 148	89 227 811
Private Equity	98 496 731	117 668 813
Total	710 316 868	637 272 529

12. Provisions techniques au 31.12.2023	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	70 601 217	3 591 462	67 009 755
Provisions pour sinistres en cours	1 149 938 690	64 326 676	1 085 612 014
Autres provisions techniques	412 297 014	0	412 297 014
Réserves mathématiques	299 425 276	0	299 425 276
Provisions pour parts d'excédents contractuels	52 289 317	0	52 289 317
Total	1 984 551 514	67 918 137	1 916 633 377

Provisions techniques au 31.12.2022	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	68 658 062	3 369 489	65 288 574
Provisions pour sinistres en cours	1 161 698 282	67 237 791	1 094 460 491
Autres provisions techniques	444 195 153	0	444 195 153
Réserves mathématiques	294 746 477	0	294 746 477
Provisions pour parts d'excédents contractuels	51 395 155	0	51 395 155
Total	2 020 693 129	70 607 280	1 950 085 849

Suite au reclassement du fonds de renchérissement LAA des "Autres provisions techniques" vers les "Réserves mathématiques", l'année 2022 a également été adaptée (CHF 45'633'188.-).

13. Autres passifs envers des détenteurs de participations

Cette position contient notamment CHF 140'000'000.- de dette envers Vaudoise Assurances Holding SA (CHF 124'000'000.- au 31 décembre 2022) dans le cadre de la gestion des liquidités du Groupe.

14. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2021	60 000 000	60 000 000	350 000 000	77 643 284	547 643 284
Dividendes versés en 2022			-50 000 000	-42 000 000	-92 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice				0	0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-34 000 000	-34 000 000
Bénéfice				8 426 797	8 426 797
Etat au 31.12.2022	60 000 000	60 000 000	300 000 000	82 470 081	502 470 081
Dividendes versés en 2023				-42 000 000	-42 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice				0	0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-38 000 000	-38 000 000
Bénéfice				79 478 413	79 478 413
Etat au 31.12.2023	60 000 000	60 000 000	300 000 000	81 348 493	501 348 493

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

15. Ventilation réassurance acceptée 2023

	Affaires directes	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Net
Primes brutes	1 081 726 078	20 102 321	-42 885 309	1 058 943 090
Variation des reports de primes	-2 545 744	602 589	221 973	-1 721 182
Autres produits de l'activité d'assurance	279 143	1 733 467	0	2 012 610
Total des produits de l'activité technique d'assurance	1 079 459 477	22 438 377	-42 663 336	1 059 234 519
Charges des sinistres : montants payés	793 671 292	15 982 406	-22 228 603	787 425 095
Variation des provisions techniques	-40 692 985	-1 549 056	2 911 116	-39 330 925
Charges des sinistres pour compte propre	752 978 307	14 433 350	-19 317 487	748 094 170
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	267 873 328	6 426 111	-4 184 307	270 115 133
Autres charges techniques pour propre compte	25 109 749	591 936	-595 643	25 106 042
Total des charges de l'activité technique	1 045 961 385	21 451 397	-24 097 438	1 043 315 344

Ventilation réassurance acceptée 2022

	Affaires directes	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Net
Primes brutes	1 030 301 310	26 941 591	-39 901 090	1 017 341 811
Variation des reports de primes	-4 299 751	-4 807 595	26 177	-9 081 169
Autres produits de l'activité d'assurance	208 567	304 403	0	512 970
Total des produits de l'activité technique d'assurance	1 026 210 126	22 438 399	-39 874 913	1 008 773 612
Charges des sinistres : montants payés	750 473 126	15 159 615	-31 335 944	734 296 797
Variation des provisions techniques	-73 907 618	2 210 281	17 373 376	-54 323 961
Charges des sinistres pour compte propre	676 565 508	17 369 896	-13 962 568	679 972 836
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	254 464 124	6 959 076	-4 359 219	257 063 980
Autres charges techniques pour propre compte	26 308 568	1 838 840	-356 977	27 790 431
Total des charges de l'activité technique	957 338 200	26 167 811	-18 678 765	964 827 247

Les Affaires directes des "Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte" incluaient la Réassurance acceptée. Le montant de la Réassurance acceptée est désormais indiqué distinctement.

16. Variation des provisions techniques d'assurances nettes

	2023	2022
Provisions pour sinistres en cours	8 848 477	60 564 749
Autres provisions techniques	31 898 139	-5 735 729
Réserves mathématiques	-521 529	807 099
Provisions pour parts d'excédents contractuels	-894 162	-1 312 158
Total	39 330 925	54 323 961

Suite au reclassement du fonds de renchérissement LAA des "Autres provisions techniques" vers les "Réserves mathématiques", l'année 2022 a également été adaptée (CHF 970'587.11).

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

17. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs		2023	2022
1) Produits des placements			
Biens immobiliers	33 440 998	33 654 233	
Titres à revenus fixes	24 389 505	23 258 565	
Prêts	928 979	856 186	
Hypothèques	3 049 393	3 744 564	
Actions	7 472 175	6 473 953	
Autres placements	8 675 454	6 171 508	
Total	77 956 505	74 159 009	
2) Plus-values non réalisées			
Biens immobiliers	948 778	4 317 501	
Titres à revenus fixes	4 365 901	1 230 919	
Prêts	28 300	0	
Actions	5 780 810	645 411	
Autres placements	118 859	1 171 027	
Instruments financiers dérivés	7 387 800	12 824 268	
Total	18 630 447	20 189 126	
3) Plus-values réalisées			
Biens immobiliers	2 876 083	14 180 580	
Titres à revenus fixes	865 110	561 020	
Actions	1 613 728	20 928 404	
Autres placements	63 083 374	42 041 060	
Instruments financiers dérivés	1 033 145	4 084 392	
Total	69 471 440	81 795 455	
4) Autres produits des placements (change)			
Titres à revenus fixes	1 161 838	5 165 226	
Autres placements	747 583	6 047 274	
Instruments financiers dérivés	77 421 015	73 764 957	
Total	79 330 436	84 977 456	
Total des produits des placements	245 388 828	261 121 045	

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
18. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs

1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		
Biens immobiliers	3 402 984	599 650
Titres à revenus fixes	4 948 947	6 506 302
Prêts	179 072	28 300
Actions	4 660 412	4 258 273
Autres placements	2 508 150	10 139 087
Instruments financiers dérivés	6 449 501	8 056 400
Total	22 149 066	29 588 011
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	29 206	419 141
Titres à revenus fixes	21 749 483	15 022 525
Prêts	512 247	198 634
Hypothèques	0	9 320
Actions	618 433	1 047 046
Autres placements	459 585	1 249 412
Instruments financiers dérivés	11 458 633	16 941 711
Total	34 827 587	34 887 790
3) Autres charges des placements (change)		
Titres à revenus fixes	44 846 689	16 189 610
Autres placements	18 860 838	997 925
Instruments financiers dérivés	39 367 602	85 316 257
Total	103 075 129	102 503 792
4) Frais de gestion	22 807 651	21 521 487
Total des charges financières et frais de gestion des placements	182 859 433	188 501 081

19. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2024.



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

**Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
et des réserves facultatives issues du bénéfice (en CHF)**

	31.12.2023	31.12.2022
<u>Emploi du bénéfice au bilan</u>		
Bénéfice de l'exercice	79 478 413	81 426 797
Solde reporté de l'exercice précédent	1 870 081	1 043 284
Solde disponible	81 348 494	82 470 081
Proposition du conseil d'administration :		
Dividende ordinaire	43 000 000	42 000 000
Attribution pour participations futures des assurés aux excédents	36 000 000	38 000 000
Complément à nos institutions de prévoyance	300 000	300 000
Attribution pour dons divers	300 000	300 000
Solde à reporter	1 748 494	1 870 081
Total	81 348 494	82 470 081

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Emploi des réserves facultatives issues du bénéfice

Réserves facultatives issues du bénéfice	300 000 000	300 000 000
Proposition du conseil d'administration :		
Dividende	0	0
Réserves facultatives après distribution	300 000 000	300 000 000

Rapport sur la situation financière :

modèle quantitatif « Résultats de l'entreprise, solo non-vie »

en millions de CHF	Total		Affaires directes en Suisse											
			Accident		Maladie		Véhicule à moteur		Transport		Incendie, DN, dom. mat.		RC générale	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	1'057,2	1'101,8	168,4	183,2	247,3	268,8	367,0	373,1	1,9	1,9	163,9	172,0	69,4	70,2
Primes brutes cédées aux réassureurs	-39,9	-42,9	-3,5	-3,8	-0,2	-0,2	-5,0	-5,2	-0,1	-	-19,0	-21,3	-3,6	-3,7
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	1'017,3	1'058,9	164,9	179,3	247,1	268,6	361,9	367,9	1,8	1,9	144,8	150,7	65,7	66,5
Variations des reports de primes	-9,1	-1,9	-0,1	-0,3	-0,6	-0,2	-0,5	-	-	-	-2,3	-1,7	-0,7	-0,2
Variations des reports de primes: part des réassureurs	-	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,3	-	-
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	1'008,2	1057,2	164,8	179,0	246,5	268,4	361,5	367,8	1,8	1,9	142,5	149,3	65,0	66,3
Autres produits de l'activité d'assurance	0,5	2,0	-	-	-	-	0,2	0,2	-	-	0,1	1,6	-	-
Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	1'008,7	1'059,2	164,8	179,0	246,5	268,4	361,6	368,1	1,8	1,9	142,5	150,9	65,0	66,3
Charges des sinistres: montants payés bruts	-765,6	-809,7	-126,5	-137,4	-203,3	-221,8	-282,2	-294,1	-0,7	-0,7	-93,2	-95,6	-35,2	-33,0
Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs	31,3	22,2	5,7	1,3	-	0,1	7,8	1,8	-	-	11,7	10,9	-0,1	-
Variations des provisions techniques	71,7	42,2	40,8	13,8	10,7	7,1	4,7	34,0	0,1	0,2	6,5	-18,1	11,7	2,8
Variations des provisions techniques: part des réassureurs	-17,4	-2,9	-2,1	-6,7	-	-	-8,3	-2,0	-	-	-1,2	4,3	-5,7	1,9
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations														
Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-680,0	-748,1	-82,1	-128,9	-192,6	-214,7	-278,1	-260,3	-0,5	-0,6	-76,2	-98,5	-29,3	-28,4
Frais d'acquisition et de gestion	-261,4	-274,3	-22,4	-23,2	-34,9	-36,6	-109,5	-114,5	-0,5	-0,6	-63,2	-66,9	-28,1	-30,4
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	4,4	4,2	-	-0,1	-	-	-0,3	-0,1	-	-	4,4	4,3	-	-0,1
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-257,1	-270,1	-22,4	-23,2	-34,9	-36,6	-109,8	-114,6	-0,5	-0,6	-58,7	-62,6	-28,1	-30,5
Autres charges techniques pour propre compte	-27,8	-25,1	-3,0	-2,7	-16,5	-14,5	-0,2	-	-	-	-4,6	-6,1	-2,0	-1,7
Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-964,8	-1'043,3	-107,5	-154,9	-244,0	-265,8	-388,1	-374,9	-1,1	-1,1	-139,6	-167,1	-59,3	-60,6
Produits des placements	261,1	245,4												
Charges financières et frais de gestion des placements	-188,5	-182,9												
Résultat des placements (20 + 21)	72,6	62,5												
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations														
Autres produits financiers	3,2	5,0												
Autres charges financières	-3,7	-6,1												
Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	116,1	77,3												
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-												
Autres produits	-	19,0												
Autres charges	-23,7	-12,9												
Produits/charges extraordinaires	-	-												
Bénéfice/perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	92,4	83,4												
Impôts directs	-11,0	-4,0												
Bénéfice/perte (31 + 32)	81,4	79,5												

		Affaires directes à l'étranger		Affaires indirectes													
Autres branches		Ensemble		Personal accident		Health		Motor		Marine, aviation, transp.		Property		Casualty		Miscellaneous	
Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
12,5	12,6	-	-	0,3	0,3	-	-	0,4	0,4	-	-	22,6	15,9	-	-	3,6	3,4
-8,6	-8,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4,0	4,0	-	-	0,3	0,3	-	-	0,4	0,4	-	-	22,6	15,9	-	-	3,6	3,4
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-4,9	0,6	-	-	-	-
-	-0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4,0	3,8	-	-	0,3	0,3	0,1	-	0,4	0,4	-	-	17,7	16,6	-	-	3,7	3,4
0,3	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4,2	4,0	-	-	0,3	0,3	0,1	-	0,4	0,4	-	-	17,7	16,6	-	-	3,7	3,4
				-0,1	-0,1	-	-	-0,3	-0,3	-	-	-12,1	-13,0	-	-	-2,7	-2,6
-9,4	-11,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6,2	8,1	-	-	-0,1	-0,1	0,1	-	-0,1	-0,1	-	-	-3,5	1,3	-	-	1,4	0,3
-0,6	1,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
0,1	-0,4	-	-	-2,1	-6,7	-	-	-8,3	-2,0	-	-	-1,2	4,3	-5,7	1,9	0,1	-0,4
-3,8	-2,3	-	-	-0,2	-0,2	0,1	-	-0,4	-0,4	-	-	-15,6	-11,6	-	-	-1,3	-2,3
-0,9	-1,0	-	-	-0,1	-0,1	-	-	-0,8	-0,1	-	-	-2,1	-1,3	0,9	0,1	0,2	0,2
0,2	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-0,7	-0,8	-	-	-0,1	-0,1	-	-	-0,8	-0,1	-	-	-2,1	-1,3	0,9	0,1	0,2	0,2
-1,6	-0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-6,0	-3,2	-	-	-0,3	-0,3	0,1	-	-1,2	-0,4	-	-	-17,7	-13,0	0,9	0,1	-1,1	-2,1

Rapport sur la situation financière :

modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie: CHF ou monnaie du rapport d'activité
en millions de CHF

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	1'872,8	-126,3	1'711,8
	Déductions	-65,9		-88,1
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base	-		-
	Capital de base	1'806,9	-126,3	1'623,7
	Capital complémentaire	-		-
	CPR	1'806,9	-126,3	1'623,7

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Calcul du capital cible	Risque technique	260,2		286,8
	Risque de marché	377,8		422,4
	Effets de diversification	-225,9		-243,8
	Risque de crédit	73,2		74,8
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	84,8	-41,4	-42,5
	Capital cible	570,0	-41,4	497,7

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Quotient SST	354,9%	23,8%	326,3%

Rapport sur la situation financière :

modèle quantitatif « Bilan SST individuel simplifié »

Monnaie: CHF ou monnaie du rapport d'activité en millions de CHF		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements conforme au marché	Biens immobiliers	883,1		878,6
	Participations	-		-
	Titres à revenu fixe	1'012,8		928,2
	Prêts	70,2		71,5
	Hypothèques	221,9		222,8
	Actions	224,7		276,4
	Autres placements	804,3		884,0
	– Placements collectifs de capitaux	474,9		587,6
	– Placements alternatifs de capitaux	329,4		296,4
	– Produits structurés	-		-
	– Autres placements de capitaux	-		-
	Total des autres placements	3'217,1	-	3'261,6
Valeur des autres actifs conforme au marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	-		-
	Créances sur instruments financiers dérivés	24,4		25,7
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée	16,7		15,3
	Liquidités	192,5		198,1
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	61,6		63,9
	– Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	– Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	– Assurance directe: assurance dommages	61,6		63,9
	– Assurance directe: assurance-maladie			
	– Réassurance active: assurance dommages			
	– Réassurance active: assurance-maladie			
	– Assurance directe: autres affaires			
	– Réassurance active: autres affaires			
	– Assurance directe: assurance-vie liée à des participations			
	– Réassurance active: assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles	87,2		91,3
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles	23,9		45,1
	Créances nées d'opérations d'assurance	22,7		22,6
	Autres créances	38,7		44,8
	Autres actifs			
	Capital non encore libéré			
	Comptes de régularisation	15,8		15,7
	Total des autres actifs	483,6		522,5
Total valeur des actifs conforme au marché	Total de la valeur des actifs conforme au marché	3'700,7		3'784,1
Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris assurance- vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	1'271,8		1'332,3
	– Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	– Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	– Assurance directe: assurance dommages	1'271,8		1'332,3
	– Assurance directe: assurance-maladie			
	– Réassurance active: assurance dommages			
	– Réassurance active: assurance-maladie			
	– Assurance directe: autres affaires			
	– Réassurance active: autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
Valeur des autres engagements conforme au marché	– Assurance directe: assurance-vie liée à des participations			
	– Réassurance active: assurance-vie liée à des participations			
	Montant minimum		126,3	141,2
	Provisions non techniques	10,8		7,3
	Dettes liées à des instruments de taux	-		-
	Dettes sur instruments financiers dérivés	22,4		21,4
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	7,3		7,2
	Dettes nées d'opérations d'assurance	353,5		378,6
	Autres passifs	140,6		157,1
	Comptes de régularisation	21,3		27,1
Total valeur des engagements conforme au marché	Dettes subordonnées	-		-
	Total de la valeur des engagements conforme au marché	1'827,8	126,3	2'072,3
Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché		1'872,8	-126,3	1'711,8

